

NeuroCOVID

by  **AiiNTENSE**

Communiqué de presse

L'ARS Ile de France utilise la plateforme de télé-expertise de NeuroCOVID pour faciliter le parcours en soin des personnes en situation de handicap

Cette solution mise en place par AiiNTENSE permet aux médecins de pouvoir demander facilement un avis à plus d'une centaine d'experts spécialisés dans les différentes pathologies neurologiques et du polyhandicap.

L'ARS Ile-de-France s'est appuyée sur la plateforme NeuroCOVID, une plateforme de télé expertise pour la prise en charge des patients en situation de handicap en période épidémique COVID19, lancée par la collégiale de neurologie, en lien avec le GHU Paris psychiatrie & neurosciences. Elle permet aux médecins d'obtenir rapidement des avis pour des patients handicapés présentant des pathologies neurologiques aiguës ou chroniques (au sens large), notamment ceux infectés par le coronavirus. Ce dispositif a été déployé en réponse aux recommandations portées par la Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, afin de renforcer la politique d'accès aux soins des personnes en situation de handicap en période épidémique.

Cette plateforme concerne toutes les personnes en situation de handicap (y compris les personnes polyhandicapées), quel que soit leur statut (COVID+ ou COVID-), pour lesquelles un avis d'expert est nécessaire dans le cadre de l'adaptation de la prise en charge. Elle s'adresse

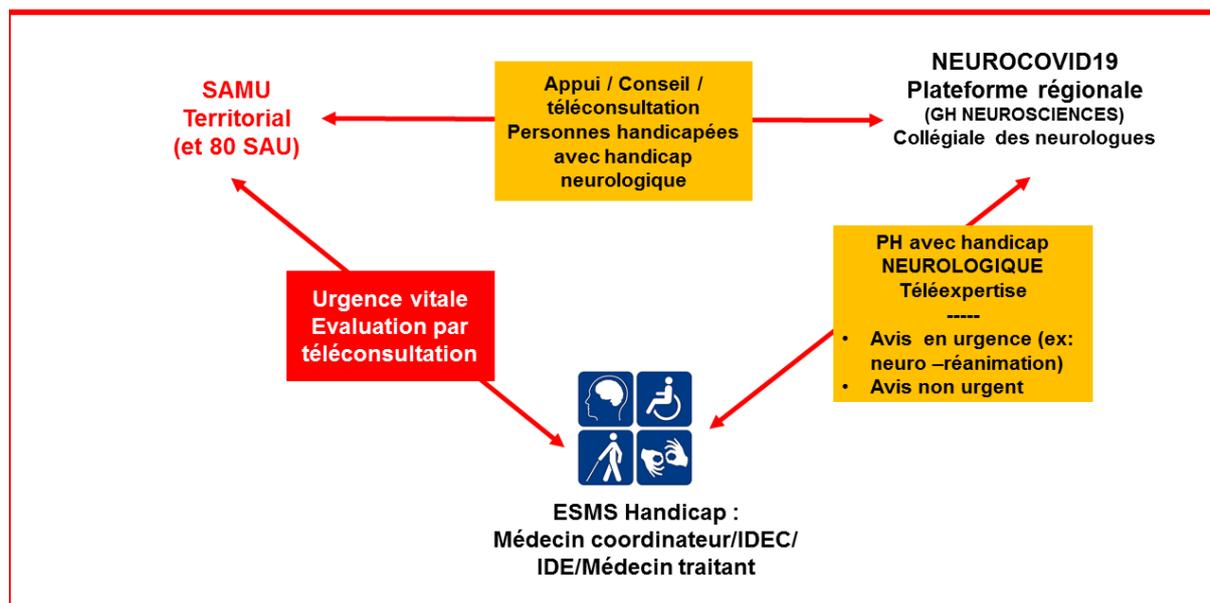
- À tous les professionnels du soin des établissements médicaux sociaux handicap (médecins et IDE) pour des conseils individuels téléphoniques ou en télé-médecine pour accompagner la prise en charge en soin des usagers ; et d'aider - selon l'état clinique des usagers - à une orientation de celle-ci : soit vers une hospitalisation, soit vers une prise en charge en soins sein de l'établissement médico-social. L'avis d'un neuro-réanimateur ou d'un neurologue spécialiste est souvent nécessaire pour évaluer les enjeux d'une réanimation dans ce contexte de maladie neurologique.
- Aux médecins des SAMU franciliens, afin de leur apporter une expertise sur le handicap notamment neurologique, dans le cadre d'une demande d'hospitalisation d'un usager COVID+ avec des signes respiratoires.
- Aux professionnels libéraux qui suivent des personnes en situation de handicap à domicile

En cas de nécessité d'une recommandation pour un usager d'un ESMS (en établissement ou accompagné au domicile), le médecin expert fera parvenir sa recommandation (solution de télé-médecine, e-mail sécurisé...) au médecin requérant qui se chargera de la prescription. Il

s'assurera d'une manière générale du lien avec le médecin coordonnateur de l'établissement et/ou le médecin traitant. Une traçabilité de l'avis émis sera systématique, avec archivage dans le dossier médical de la personne en situation de handicap.

La plateforme s'appuie sur une permanence d'astreinte de plus de 100 experts qui peuvent être contactés 7 jours sur 7 (24h/24). L'accès à la plateforme est gratuit pendant la durée de la phase épidémique COVID19

Accès aux soins des PH – organisation régionale



Plus de renseignements sont disponibles sur le site www.neurocovid.fr

A propos d'AiiNTENSE :

AiiNTENSE est une start-up créée en Ile-de-France en Septembre 2018, co-incubée par Genopole et IMT Starter, accélérée par Voisin Consulting Life Science. AiiNTENSE a reçu, au CES de Las Vegas, le Prix du Coup de Cœur Deloitte dans le cadre du prix Innovation Bercy-IMT avec la Fondation Mines Telecom. AiiNTENSE développe des solutions technologiques et médicales d'assistance cognitive pour les neurologues et les services de réanimation dans les hôpitaux et les cliniques afin d'améliorer la prise en charge médicale, économique et éthique des patients.

www.aiintense.eu

Contact presse : Daniel DUHAUTBOUT (CEO) +33 (0)6 85 07 46 47 press@aiintense.eu

